


sisse, qu'elle nous pénètre, qu'elle nous entraîne à vous aimer et à vous servir de tout notre cœur. Alors nos triomphes sur tout ce qui tendrait à nous éloigner de vous seront continuels, ils nous rempliront de satisfactions indicibles et nous nous assurerons, avec eux, la glorieuse destinée où notre corps spiritualisé ne vivra plus de matière, et où notre âme continuera sa vie par la vérité vue dans son essence, c'est-à-dire en vous-même, nous faisant participer à la plénitude de votre félicité dans la mesure où nous pouvons en jouir. Donnez-nous notre pain quotidien, notre Père qui êtes aux cieus !

Amen.



ORAIISON DOMINICALE.

VI

LE PARDON DES OFFENSES.

LE PARDON DES OFFENSES

*Dimitte nobis debita nostra,
sicut et nos dimittimus debitori-
bus nostris.*

Pardonnez - nous nos offenses
comme nous pardonnons à ceux
qui nous ont offensés.

SIRE,

C'est par la fortune, par le travail et par
la charité, que Dieu donne à l'homme en
ses diverses conditions le pain de l'exis-
tence corporelle. Il lui donne le pain de
l'existence intellectuelle et morale par son

adorable parole consignée dans la sainte Ecriture, et par la prédication qu'en fait le ministère evangélique.

Dieu donne aussi à l'homme le pain de l'intelligence et de la conscience par des illuminations intérieures, par de secrètes inspirations, par de vives impressions qui l'éclairent, le ravissent et le livrent quelquefois à de salutaires remords.

Je suis à la porte de votre cœur, dit Notre-Seigneur, je frappe : laissez-moi entrer, je ferai la cène avec vous, je vous nourrirai de vérité, et ainsi je vous donnerai la vie. Précieuse sollicitation ! Parmi nous en est-il beaucoup qui n'aient pas entendu au dedans d'eux-mêmes les coups répétés du divin Sauveur demandant son entrée dans leur cœur pour le renouveler, le transformer, lui donner le bonheur.

Si l'homme ne prenait pas le pain ma-

tériel qui lui est nécessaire, son corps défailirait, périrait, et mourrait vite. Egalement, si l'homme ne prenait pas sa nourriture spirituelle, son âme s'affaiblirait, s'appauvrirait, et sa mort serait tout à la fois certaine et prompte.

Quand l'âme a pris son aliment qui est la vérité, ses forces morales se renouvellent, elle a de puissantes énergies pour s'établir dans le bien et s'y conserver. S'il lui arrive de le quitter, elle sent alors, plus qu'elle ne le voit, la nécessité de se repentir et d'obtenir son pardon, et alors encore elle pousse vers le ciel son cri de détresse et de confiance : Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.

Cette demande qui suit immédiatement celle du pain, ainsi que cela devait être, sera l'objet de cet entretien dont elle nous offre elle-même la division.

Considérons d'abord que nous offensois Dieu ; secondement que, l'ayant offensé, nous devons lui demander pardon, et, troisièmement, à quelle condition absolue il nous pardonne.

PREMIER POINT.

Nous offensois Dieu. Pour le bien comprendre, reconnaissons que l'offense est la violation d'un droit. C'est ainsi que nous nous disons offensés quand nous avons été lésés dans notre fortune, dans notre personne, dans notre honneur. Dieu a des droits sur nous, qui pourrait le contester ? Nous tenons de lui tout ce que nous possédons. Il nous a tirés du néant, il nous préserve d'y retomber, il nous a donné nos qualités de l'esprit, du cœur, celles aussi

qui ornent notre front. Nous n'avons rien que nous n'ayons reçu de sa libéralité. Nous lui appartenons en tout et pour tout. Ce droit suprême, il s'est empressé de l'affirmer dès notre création. Aussi bien il nous a tracé les lois qui devaient régler l'emploi de nos facultés diverses. Si nous nous permettons de violer cet ordre, nous nous rendons coupables d'offense envers Dieu, nous nous constituons son égal en nous octroyant une indépendance que nous n'avons pas, et en ne voulant relever que de nous-mêmes, ce qui est le droit de Dieu seul.

N'importe, nous nous plaçons hardiment dans cette illégitime indépendance qui est un véritable désordre. Nous méconnaissons l'autorité du souverain Créateur. Massillon a dit que le premier usage de notre raison, lorsque nous en atteignons l'âge, était une violation de la loi de Dieu.

Cette violation continue avec les années, elle augmente avec elles, et sans retard, ou sans trop de retard, elle se conclut en habitude. Alors c'est une chaîne funeste qui lie fatalement, c'est une nouvelle concupiscence, c'est un second péché originel que l'on subit, pour les suites du moins.

Qu'est-ce à dire un second péché originel? une seconde concupiscence? Ecoutez : quand Dieu fit la défense que vous savez, à nos premiers parents, il leur dit et avec menace, que s'ils l'enfreignaient, ils connaîtraient la science du bien et du mal. Que signifie cette parole? Il est de toute évidence qu'Adam et Eve avaient théoriquement la science du bien et du mal; sans elle ils n'auraient pas été des créatures raisonnables, et ils ne se seraient pas trouvés sous la responsabilité de leur conduite. La science qu'ils n'avaient pas et qui devait leur être funeste lorsqu'ils

l'auraient acquise, c'était la science pratique du mal, cette science qui deviendrait en eux une impulsion à le pratiquer de nouveau, comme un besoin d'en réitérer les actes et les prétendues jouissances. Dans ce cas, l'imagination par les souvenirs est un miroir sous les feux radieux du soleil, elle éblouit la raison; c'est un état, lorsqu'il n'est pas contenu, qui donne le vertige; c'est la situation d'un homme qui descend une pente rapide, elle le domine et le précipite. De là cet axiome, qu'il y a plus loin de la vertu à un premier égarement, que d'un premier égarement à mille. C'est une semence d'une fécondité telle qu'elle se reproduit au centuple. Notre-Seigneur demandait à un pécheur qu'il rencontra, quel était son nom, il répondit : Je m'appelle Légion. Tous les esprits mauvais s'étaient successivement emparés de lui.

S. Augustin connaissait cette servitude, bien qu'il se fût gardé fidèle du côté de la terre, en étant infidèle du côté du ciel. Il ne faut pas oublier toutefois que son désordre, inexcusable sans doute, a pour lui des circonstances atténuantes : la première, c'est que le fils de Monique n'était pas encore chrétien ; et la seconde, c'est qu'il s'était égaré par le cœur, et qu'un égarement de cette nature est presque une vertu, relativement à ces odieuses pratiques des basses passions qui aiment le changement, et qui le poursuivent dans le vain espoir de se conserver avec lui toujours les mêmes. Il disait : *Sylvescebam*, expression dont nous n'avons pas l'équivalent dans notre langue. C'était comme un taillis, un fourré, une forêt qui se formait épaisse autour de lui, qui le serrait, qui l'enlaçait de toutes parts, et lui ôtait toute issue pour en sortir.

Dans la voie des faiblesses engendrant les faiblesses, la logique, qui est maîtresse en toutes choses, fait avancer d'un pas rapide vers la situation désastreuse où, subjugué par l'habitude, on dit : Je ne puis pas ; quel mal fais-je ? ma nature est plus puissante que ma volonté ; et où l'on ne tarde pas à se demander ce que c'est que la vertu, si ce n'est pas un préjugé, si le bien et le mal ne sont pas à peu près la même chose ; ce qui mène à dire que tout est bien, que tout est mal, et par conséquent qu'il n'y a ni bien ni mal.

Nous sommes tous pécheurs. S. Jean dit que celui qui oserait soutenir qu'il n'a pas péché, serait un menteur. Mais s'il n'est personne, dans cet auditoire, qui n'ait marché dans la voie des faiblesses humaines, grâce à Dieu, il n'est personne aussi qui s'en soit justifié au tribunal de sa raison, en déclarant toutes les actions